



RAPPORT DE GESTION DEUXIÈME TRIMESTRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	10
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	14
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	21
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	32

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du deuxième trimestre 2023 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant Québecor Média inc., une filiale en propriété exclusive et l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales, et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement tels que l'unité génératrice de revenus (« UGR ») et le revenu mensuel moyen par unité (« RMPU »). À compter du premier trimestre 2023, la Société a choisi d'exclure de ses UGR les clients aux services de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA ») et les clients de fournisseurs d'accès Internet de tierces parties, puisque ces indicateurs sont peu représentatifs aux fins de l'évaluation de la performance de la Société. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et des indicateurs clés de rendement utilisés par la Société sont présentés dans les sections « Mesures non normalisées selon les IFRS » et « Indicateurs clés de rendement ».

FAITS SAILLANTS

Deuxième trimestre 2023

Revenus de 1,40 G\$, en hausse de 283,3 M\$ (25,4 %), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») et par les croissances dans les services et équipements mobiles et les services Internet.

BAIIA ajusté¹ de 605,2 M\$, en hausse de 113,8 M\$ (23,2 %), dont la contribution de Freedom.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 174,1 M\$ (0,75 \$ par action de base), en hausse de 16,7 M\$ (0,09 \$ par action de base).

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies¹ de 182,3 M\$ (0,79 \$ par action de base), en hausse de 20,6 M\$ (0,11 \$ par action de base) ou 12,7 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹ de 455,3 M\$, en hausse de 94,3 M\$ (26,1 %), qui inclut la contribution de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 358,4 M\$, en hausse de 116,7 M\$ (48,3 %).

Premier semestre 2023

Revenus de 2,51 G\$, en hausse de 310,9 M\$ (14,1 %), dont l'impact de l'acquisition de Freedom.

BAIIA ajusté de 1,05 G\$, en hausse de 114,5 M\$ (12,3 %), expliquée principalement par l'impact de l'acquisition de Freedom.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 295,0 M\$ (1,28 \$ par action de base), en hausse de 16,2 M\$ (0,11 \$ par action de base).

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 318,3 M\$ (1,38 \$ par action de base), en hausse de 27,9 M\$ (0,16 \$ par action de base) ou 9,6 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 801,3 M\$, en hausse de 124,2 M\$ (18,3 %), qui inclut la contribution de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 630,3 M\$, en hausse de 160,9 M\$ (34,3 %).

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Tableau 1**Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Résultats				
Revenus :				
Télécommunications	1 201,2	\$ 912,6	\$ 2 126,2	\$ 1 816,0
Média	180,3	188,1	351,1	369,9
Sports et divertissement	48,8	45,0	97,3	79,1
Intersectoriels	(31,8)	(30,5)	(60,5)	(61,8)
	1 398,5	1 115,2	2 514,1	2 203,2
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	607,6	487,5	1 081,8	947,5
Média	(0,5)	4,1	(26,9)	(7,8)
Sports et divertissement	3,0	4,7	6,4	4,6
Siège social	(4,9)	(4,9)	(13,3)	(10,8)
	605,2	491,4	1 048,0	933,5
Amortissement	(250,6)	(191,6)	(439,1)	(386,3)
Frais financiers	(113,7)	(82,0)	(191,6)	(159,5)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,6	(2,1)	(9,7)	(9,4)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,3)	(3,5)	(18,9)	(4,4)
Impôts sur le bénéfice	(57,9)	(55,9)	(103,9)	(100,5)
Bénéfice net	171,3	\$ 156,3	\$ 284,8	\$ 273,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	174,1	157,4	295,0	278,8
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	182,3	161,7	318,3	290,4
Par action de base :				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,75	0,66	1,28	1,17
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,79	0,68	1,38	1,22

Tableau 1 (suite)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels :				
Télécommunications	145,9	\$ 118,1	\$ 240,6	\$ 233,5
Média	2,2	10,9	3,2	20,1
Sports et divertissement	1,7	0,8	2,6	1,6
Siège social	0,1	0,6	0,3	1,2
	149,9	130,4	246,7	256,4
Acquisition de licences de spectre	–	–	9,9	–
Flux de trésorerie :				
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :				
Télécommunications	461,7	369,4	841,2	714,0
Média	(2,7)	(6,8)	(30,1)	(27,9)
Sports et divertissement	1,3	3,9	3,8	3,0
Siège social	(5,0)	(5,5)	(13,6)	(12,0)
	455,3	361,0	801,3	677,1
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ¹	222,9	117,8	369,9	221,8
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	358,4	241,7	630,3	469,4
			30 juin 2023	31 déc. 2022
Bilan				
Espèces et quasi-espèces			26,8	\$ 6,6
Fonds de roulement			(431,1)	(724,7)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés			124,0	520,3
Actif total			12 635,3	10 625,3
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)			8 005,4	6 517,7
Obligations locatives (court et long terme)			400,3	186,2
Débitures convertibles, y compris les dérivés Incorporés			169,7	160,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			1 527,7	1 357,3
Capitaux propres			1 643,5	1 483,5
Ratio d'endettement net consolidé¹			3,52x	3,20x

Télécommunications

- Au deuxième trimestre 2023, dans le contexte de l'acquisition de Freedom, le secteur Télécommunications a affiché une augmentation de 288,6 M\$ (31,6 %) de ses revenus et une augmentation de 120,1 M\$ (24,6 %) de son BAIIA ajusté.
- Progression des revenus du secteur Télécommunications au deuxième trimestre 2023 en services et équipements mobiles (275,9 M\$ ou 104,2 %), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom et par la croissance des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron »), et en accès Internet (17,0 M\$ ou 5,6 %).

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

- L'acquisition de Freedom, le 3 avril 2023, a contribué de façon importante à la croissance des UGR du secteur Télécommunications, ajoutant 1 824 400 lignes en téléphonie mobile et 20 000 clients aux services d'accès internet au moment de l'acquisition. Par ailleurs, les UGR ont augmenté de 24 600 (0,4 %) au deuxième trimestre 2023, notamment par une hausse de 49 100 lignes (2,8 %) en téléphonie mobile et de 5 300 clients (0,3 %) aux services d'accès Internet.
- Le 3 avril 2023, Vidéotron a acquis toutes les actions émises de Freedom auprès de Shaw Communications Inc. (« Shaw »). Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces, déduction faite des espèces acquises de 103,2 M\$. Dans le cadre de cette transaction, Vidéotron a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. La considération payée est assujettie à certains ajustements postérieurs à la clôture. L'acquisition de Freedom par Vidéotron inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de la marque Freedom Mobile ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent. Elle comprend également un engagement à long terme de Shaw et de Rogers Communications Inc. (« Rogers ») visant à fournir à Vidéotron des services de transport (notamment par l'intermédiaire du réseau de raccordement et du réseau dorsal), des services d'itinérance et des services d'Internet de gros. Vidéotron a également pris certains engagements commerciaux auprès du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Grâce à l'acquisition de Freedom, Vidéotron a pénétré les marchés des télécommunications de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et a renforcé sa position sur le marché ontarien.

Opérations de financement

- Le 28 juin 2023, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a procédé à la clôture d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 20,0 M\$ remboursable sur demande. À la même date, Groupe TVA a mis fin à sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 75,0 M\$.
- Le 3 avril 2023, Vidéotron a conclu une nouvelle facilité de crédit à terme garantie de 2,10 G\$, avec un syndicat d'institutions financières, pour financer l'acquisition de Freedom. La facilité de crédit à terme est composée de trois tranches de montants identiques échéant respectivement en octobre 2024, avril 2026 et avril 2027, et porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au *Secured Overnight Financing Rate* (« SOFR »), au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron. Le 10 avril 2023, Vidéotron a conclu une entente de swap de taux d'intérêt flottant contre fixe en lien avec la tranche de 700,0 M\$ échéant en avril 2027, fixant le taux d'intérêt à 5,203 % basé sur le ratio d'endettement de Vidéotron applicable à ce moment. L'entente de swap est entrée en vigueur le 4 mai 2023 et vient à échéance le 3 avril 2027.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Comparaison des deuxièmes trimestres 2023 et 2022

Revenus de 1,40 G\$, en hausse de 283,3 M\$ (25,4 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (288,6 M\$ ou 31,6 % des revenus du secteur), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom et par les croissances dans les services et équipements mobiles et les services Internet, et Sports et divertissement (3,8 M\$ ou 8,4 %).
- Diminution dans le secteur Média (7,8 M\$ ou -4,1 %).

BAIIA ajusté de 605,2 M\$, en hausse de 113,8 M\$ (23,2 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (120,1 M\$ ou 24,6 % du BAIIA ajusté du secteur), qui inclut la contribution de Freedom.
- Écart défavorable dans le secteur Média (4,6 M\$) et baisse dans le secteur Sports et divertissement (1,7 M\$ ou -36,2 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 1,4 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2023, par rapport à la même période de 2022.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 174,1 M\$ (0,75 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2023, contre 157,4 M\$ (0,66 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 16,7 M\$ (0,09 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent essentiellement par :
 - la hausse de 113,8 M\$ du BAIIA ajusté;
 - l'écart favorable de 3,7 M\$ lié aux gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 3,8 M\$ sans incidence fiscale.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 59,0 M\$ des frais d'amortissement;
 - l'augmentation de 31,7 M\$ liée aux frais financiers;
 - l'écart défavorable de 9,8 M\$ lié à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 182,3 M\$ (0,79 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2023, contre 161,7 M\$ (0,68 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 20,6 M\$ (0,11 \$ par action de base) ou 12,7 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 455,3 M\$, en hausse de 94,3 M\$ (26,1 %), expliquée surtout par l'augmentation de 113,8 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 19,7 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 358,4 M\$, en hausse de 116,7 M\$ (48,3 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté, par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse des impôts exigibles, contrebalancés en partie par la hausse de la portion monétaire des frais financiers et par l'écart défavorable de la portion monétaire liée à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

Charge d'amortissement de 250,6 M\$ au deuxième trimestre 2023, soit une augmentation de 59,0 M\$, dont l'impact de l'acquisition de Freedom.

Frais financiers de 113,7 M\$ au deuxième trimestre 2023, en hausse de 31,7 M\$, expliquée par un niveau moyen d'endettement plus élevé et par l'impact d'un taux d'intérêt moyen supérieur sur la dette à long terme.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 1,6 M\$ au deuxième trimestre 2023, soit un écart favorable de 3,7 M\$, essentiellement attribuable à la variation favorable de 3,8 M\$, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration, frais d'acquisition et autres de 13,3 M\$ au deuxième trimestre 2023, soit un écart défavorable de 9,8 M\$.

- Au deuxième trimestre 2023, une charge de 1,1 M\$ a été comptabilisée relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (1,2 M\$ au deuxième trimestre 2022). Des charges de 12,2 M\$, dont les frais d'acquisition relatifs à la transaction Freedom, ont également été comptabilisées au cours du deuxième trimestre 2023 (des charges autres de 2,3 M\$ ont été comptabilisées au deuxième trimestre 2022).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 57,9 M\$ au deuxième trimestre 2023 (taux d'imposition effectif de 25,7 %), contre 55,9 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,4 %) à la même période de 2022.

Comparaison des premiers semestres 2023 et 2022

Revenus de 2,51 G\$, en hausse de 310,9 M\$ (14,1 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (310,2 M\$ ou 17,1 % des revenus du secteur), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom et par les croissances dans les services et équipements mobiles et les services d'accès Internet, et Sports et divertissement (18,2 M\$ ou 23,0 %).
- Diminution dans le secteur Média (18,8 M\$ ou -5,1 %).

BAIIA ajusté de 1,05 G\$, en hausse de 114,5 M\$ (12,3 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (134,3 M\$ ou 14,2 % du BAIIA ajusté du secteur), qui inclut la contribution de Freedom, et Sports et divertissement (1,8 M\$ ou 39,1 %).
- Diminution dans le secteur Média (19,1 M\$) et écart défavorable au siège social (2,5 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 5,0 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2023, par rapport à la même période de 2022.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 295,0 M\$ (1,28 \$ par action de base) au premier semestre 2023, contre 278,8 M\$ (1,17 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 16,2 M\$ (0,11 \$ par action de base).

- L'écart favorable s'explique essentiellement par :
 - la hausse de 114,5 M\$ du BAIIA ajusté.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 52,8 M\$ des frais d'amortissement;
 - l'augmentation de 32,1 M\$ liée aux frais financiers;
 - l'écart défavorable de 14,5 M\$ lié à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 318,3 M\$ (1,38 \$ par action de base) au premier semestre 2023, contre 290,4 M\$ (1,22 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 27,9 M\$ (0,16 \$ par action de base) ou 9,6 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 801,3 M\$, en hausse de 124,2 M\$ (18,3 %), expliquée surtout par l'augmentation de 114,5 M\$ du BAIIA ajusté et la baisse de 25,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancées en partie par la hausse de 15,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 630,3 M\$, en hausse de 160,9 M\$ (34,3 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté, par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse des impôts exigibles, contrebalancés en partie par la hausse de la portion monétaire des frais financiers et par l'écart défavorable de la portion monétaire liée à la restructuration, les frais d'acquisition et autres.

Charge d'amortissement de 439,1 M\$ au premier semestre 2023, soit une augmentation de 52,8 M\$, due essentiellement à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Frais financiers de 191,6 M\$ au premier semestre 2023, en hausse de 32,1 M\$, expliquée essentiellement par les raisons évoquées dans « Comparaison des deuxièmes trimestres 2023 et 2022 ».

Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers de 9,7 M\$ au premier semestre 2023, soit un écart défavorable de 0,3 M\$.

Charge de restructuration, frais d'acquisition et autres de 18,9 M\$ au premier semestre 2023, soit un écart défavorable de 14,5 M\$.

- Au premier semestre 2023, une charge de 6,0 M\$ a été comptabilisée relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (1,9 M\$ au premier semestre 2022). Des charges de 12,9 M\$ liées à d'autres éléments, dont les frais d'acquisition relatifs à la transaction Freedom, ont également été comptabilisées au cours du premier semestre 2023 (2,5 M\$ au premier semestre 2022).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 103,9 M\$ au premier semestre 2023 (taux d'imposition effectif de 26,4 %), contre 100,5 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,4 %) à la même période de 2022.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2023

Revenus de 1,20 G\$ au deuxième trimestre 2023, en hausse de 288,6 M\$ (31,6 %).

- Revenus des services de téléphonie mobile de 401,6 M\$, soit une progression de 209,8 M\$ (109,4 %), expliquée essentiellement par la croissance du nombre de lignes, dont l'impact de l'acquisition de Freedom et de la croissance du nombre de lignes de Vidéotron et de Freedom.
- Revenus des services d'accès Internet de 321,9 M\$, en hausse de 17,0 M\$ (5,6 %). Cet écart favorable s'explique principalement par la croissance du nombre de clients, dont l'impact de l'acquisition, en juillet 2022, de VMedia Inc. (« VMedia ») et de la croissance du nombre de clients de Vidéotron, et par la hausse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de télédistribution de 203,2 M\$, soit une augmentation de 2,8 M\$ (1,4 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'impact de l'acquisition de VMedia et par la hausse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de téléphonie filaire de 71,0 M\$, en baisse de 2,7 M\$ (-3,7 %), principalement due à l'impact de la diminution du nombre de lignes, contrebalancé en partie par la hausse du revenu moyen par ligne.
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 139,1 M\$, en hausse de 66,1 M\$ (90,5 %), surtout en raison de l'augmentation du nombre d'appareils mobiles vendus, dont les appareils de Freedom et de Vidéotron, et de la hausse des prix.
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 18,0 M\$, en baisse de 2,5 M\$ (-12,2 %), principalement en raison de la diminution des prix et de la baisse du volume de ventes d'équipements liées à la plateforme Helix.
- Autres revenus de 46,4 M\$, en baisse de 1,9 M\$ (-3,9 %), principalement en raison de la baisse des revenus de Vidéotron Affaires.

RMPU¹ total du secteur Télécommunications de 45,20 \$ au deuxième trimestre 2023, contre 47,17 \$ à la même période de 2022, soit une diminution de 1,97 \$ (-4,1 %). Le RMPU mobile a atteint 37,77 \$ au deuxième trimestre 2023, contre 38,94 \$ à la même période de 2022, en baisse de 1,17 \$ (-3,0 %), principalement attribuable à un changement dans le mix de clients.

Statistiques de clientèle

Acquisitions de Freedom et VMedia

L'acquisition de Freedom, le 3 avril 2023, a contribué de façon importante à la croissance des UGR du secteur Télécommunications, ajoutant 1 844 400 UGR, soit 1 824 400 lignes en téléphonie mobile et 20 000 clients aux services d'accès Internet au moment de l'acquisition. De plus, l'acquisition de VMedia, en juillet 2022, a ajouté 60 800 UGR, soit 41 000 clients aux services d'accès Internet, 17 400 clients aux services de télédistribution et 2 400 clients aux services de téléphonie filaire au moment de l'acquisition.

Croissances des activités courantes durant la période

UGR¹ – Au 30 juin 2023, le nombre total d'UGR s'établissait à 7 413 500. L'augmentation des UGR au deuxième trimestre 2023 a été de 24 600 (0,4 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2023, contre une hausse de 5 300 UGR à la même période de 2022. Le nombre d'UGR a augmenté de 50 400 (0,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2023 (tableau 2).

Téléphonie mobile – Au 30 juin 2023, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 3 610 100. L'augmentation des lignes au deuxième trimestre 2023 a été de 49 100 (2,8 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2023, contre une hausse de 34 600 lignes à la même période de 2022. Le nombre de lignes à ces services a augmenté de 124 700 (7,5 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2023 (tableau 2).

Accès Internet – Au 30 juin 2023, le nombre de clients aux services d'accès Internet se chiffrait à 1 716 800. L'augmentation des clients au deuxième trimestre 2023 a été de 5 300 (0,3 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2023, contre une hausse de 1 500 clients à la même période de 2022. Le nombre de clients à ces services a augmenté de 38 100 (2,4 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

¹ Voir « Indicateurs clés de rendement ».

Télédistribution – Au 30 juin 2023, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 374 500, soit une diminution de 11 100 (-0,8 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2023, contre une baisse de 12 900 clients à la même période de 2022. Le nombre de clients à ces services a diminué de 36 400 (-2,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Téléphonie filaire – Au 30 juin 2023, le nombre de lignes à la téléphonie filaire se chiffrait à 712 100, soit une baisse de 18 700 (-2,6 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2023, contre une diminution de 17 900 lignes à la même période de 2022. Le nombre de lignes à ces services a diminué de 76 000 (-9,7 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Tableau 2

UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres

(en milliers d'unités)

	Juin 2023	Mars 2023	Déc. 2022	Sept. 2022	Juin 2022	Mars 2022	Déc. 2021	Sept. 2021
Téléphonie mobile	3 610,1	1 736,6	1 710,4	1 697,3	1 661,0	1 626,4	1 601,9	1 571,3
Internet	1 716,8	1 691,5	1 682,7	1 678,0	1 617,7	1 616,2	1 607,8	1 596,7
Télédistribution	1 374,5	1 385,6	1 396,1	1 402,1	1 393,5	1 406,4	1 418,6	1 428,0
Téléphonie filaire	712,1	730,8	751,2	769,9	785,7	803,6	824,9	847,4
Total	7 413,5	5 544,5	5 540,4	5 547,3	5 457,9	5 452,6	5 453,2	5 443,4

BAlIA ajusté de 607,6 M\$, en hausse de 120,1 M\$ (24,6 %), expliquée surtout par l'impact de la hausse des revenus, mais également par le renversement d'une provision pour litige.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 49,4 % au deuxième trimestre 2023, contre 46,6 % à la même période de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 461,7 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 369,4 M\$ à la même période de 2022 (tableau 11). Cette hausse de 92,3 M\$ (25,0 %) s'explique surtout par l'augmentation de 120,1 M\$ du BAlIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 20,7 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et de 7,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2023

Revenus de 2,13 G\$ au premier semestre 2023, soit une hausse de 310,2 M\$ (17,1 %). Cette hausse est attribuable pour l'essentiel aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2023, dont en particulier l'impact de l'acquisition de Freedom en avril 2023.

- Revenus des services de téléphonie mobile de 602,7 M\$, en hausse de 223,6 M\$ (59,0 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 636,6 M\$, en hausse de 33,1 M\$ (5,5 %).
- Revenus des services de télédistribution de 402,6 M\$, soit une hausse de 4,9 M\$ (1,2 %).
- Revenus des services de téléphonie filaire de 142,3 M\$, soit une diminution de 6,6 M\$ (-4,4 %).
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 214,2 M\$, en hausse de 77,4 M\$ (56,6 %).
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 33,9 M\$, en baisse de 18,9 M\$ (-35,8 %).
- Autres revenus de 93,9 M\$, en baisse de 3,3 M\$ (-3,4 %).

RMPU total du secteur Télécommunication de 46,12 \$ au premier semestre 2023, contre 46,78 \$ à la même période de 2022, soit une diminution de 0,66 \$ (-1,4 %). Le RMPU mobile a atteint 38,14 \$ au premier semestre 2023, contre 38,82 \$ à la même période de 2022, en baisse de 0,68 \$ (-1,8 %), principalement attribuable à un changement dans le mix de clients.

Statistiques de clientèle

Croissances des activités courantes durant la période

UGR – L'augmentation des UGR au premier semestre 2023 a été de 28 700 (0,5 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2022, contre une hausse de 4 700 UGR à la même période de 2022.

Téléphonie mobile – L'augmentation des lignes au premier semestre 2023 a été de 75 300 (4,4 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2022, contre une hausse de 59 100 lignes à la même période de 2022.

Accès Internet – L'augmentation des clients au premier semestre 2023 a été de 14 100 (0,8 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2022, contre une hausse de 9 900 clients à la même période de 2022.

Télédistribution – La diminution des clients au premier semestre 2023 a été de 21 600 (-1,5 %), contre une baisse de 25 100 clients à la même période de 2022.

Téléphonie filaire – La baisse des lignes au premier semestre 2023 a été de 39 100 (-5,2 %), contre une diminution de 39 200 lignes à la même période de 2022.

BAIIA ajusté de 1,08 G\$, en hausse de 134,3 M\$ (14,2 %), essentiellement attribuable aux raisons évoquées dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2023.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 49,1 % au premier semestre 2023, contre 47,8 % à la même période de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 841,2 M\$ au premier semestre 2023, contre 714,0 M\$ à la même période de 2022 (tableau 11). Cette hausse de 127,2 M\$ (17,8 %) s'explique surtout par l'augmentation de 134,3 M\$ du BAIIA ajusté et de la baisse de 11,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancées en partie par la hausse de 18,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Média

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2023

Revenus de 180,3 M\$ au deuxième trimestre 2023, en baisse de 7,8 M\$ (-4,1 %).

- Diminution des revenus de publicité de 4,7 M\$ (-5,3 %), principalement attribuable à la baisse des revenus publicitaires provenant du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.
- Diminution des revenus d'abonnement de 2,7 M\$ (-5,5 %), expliquée principalement par la baisse des revenus d'abonnement aux journaux, aux chaînes spécialisées et aux magazines.
- Autres revenus en baisse de 0,4 M\$ (-0,8 %).

BAIIA ajusté négatif de 0,5 M\$ au deuxième trimestre 2023, soit un écart défavorable de 4,6 M\$ qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 100,3 % au deuxième trimestre 2023, contre 97,8 % à la même période de 2022. Cette augmentation est surtout attribuable la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la décroissance des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 2,7 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 6,8 M\$ à la même période de 2022 (tableau 11), soit un écart favorable de 4,1 M\$, expliqué par l'écart favorable de 7,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations et la baisse de 1,7 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, contrebalancée en partie par l'écart défavorable de 4,6 M\$ du BAIIA ajusté.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2023

Revenus de 351,1 M\$ au premier semestre 2023, en baisse de 18,8 M\$ (-5,1 %).

- Autres revenus en baisse de 11,6 M\$ (-11,2 %), qui s'explique surtout par la diminution des revenus des services cinématographiques et audiovisuels.
- Diminution des revenus d'abonnement de 4,6 M\$ (-4,7 %), expliquée principalement par la baisse des revenus d'abonnement aux chaînes spécialisées, aux journaux et aux magazines.
- Baisse des revenus de publicité de 2,6 M\$ (-1,5 %), principalement attribuable à la diminution des revenus publicitaires provenant des chaînes spécialisées et du Réseau TVA.

BAIIA ajusté négatif de 26,9 M\$ au premier semestre 2023, soit un écart défavorable de 19,1 M\$ qui s'explique surtout par :

- la hausse des coûts de contenu du Réseau TVA;
- l'impact de la baisse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 107,7 % au premier semestre 2023, contre 102,1 % à la même période de 2022. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse nette des coûts de contenu en télédiffusion et à la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la décroissance des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 30,1 M\$ au premier semestre 2023, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 27,9 M\$ à la même période de 2022 (tableau 11), soit un écart défavorable de 2,2 M\$, expliqué par l'écart défavorable de 19,1 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancé en partie par la diminution de 13,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et de 3,7 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2023

Revenus de 48,8 M\$ au deuxième trimestre 2023, soit une hausse de 3,8 M\$ (8,4 %), principalement attribuable à la hausse des revenus d'édition et de distribution de livres, des activités de musique et de hockey.

BAIIA ajusté de 3,0 M\$ au deuxième trimestre 2023, soit une baisse de 1,7 M\$ (-36,2 %), qui s'explique surtout par la hausse de certains frais d'exploitation dans les activités de spectacle et de musique, contrebalancée en partie par la hausse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,3 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 3,9 M\$ à la même période de 2022 (tableau 11), soit une diminution de 2,6 M\$ qui s'explique principalement par la baisse de 1,7 M\$ du BAIIA ajusté et la hausse de 0,9 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2023

Revenus de 97,3 M\$ au premier semestre 2023, soit une hausse de 18,2 M\$ (23,0 %), principalement attribuable à la hausse des revenus des activités de musique, de spectacles et de hockey, y compris l'impact de la levée des mesures sanitaires au cours du premier semestre 2022.

BAIIA ajusté de 6,4 M\$ au premier semestre 2023, soit une hausse de 1,8 M\$, qui s'explique surtout par l'impact de la hausse des revenus, contrebalancé en partie par la hausse de certains frais d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 3,8 M\$ au premier semestre 2023, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 3,0 M\$ à la même période de 2022 (tableau 11), soit une augmentation de 0,8 M\$ qui s'explique par la hausse de 1,8 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par l'augmentation de 1,0 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Deuxième trimestre 2023

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 358,4 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 241,7 M\$ à la même période de 2022.

Cette augmentation de 116,7 M\$ s'explique surtout par :

- la hausse de 113,8 M\$ du BAIIA ajusté;
- l'écart favorable de 28,2 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation;
- la baisse de 12,4 M\$ des impôts exigibles.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 31,2 M\$ de la portion monétaire des frais financiers;
- l'écart défavorable de 10,9 M\$ de la portion monétaire liée à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

Premier semestre 2023

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 630,3 M\$ au premier semestre 2023, contre 469,4 M\$ à la même période de 2022.

Cette augmentation de 160,9 M\$ s'explique surtout par :

- la hausse de 114,5 M\$ du BAIIA ajusté;
- l'écart favorable de 71,0 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations favorables des stocks, des débiteurs, des revenus différés, contrebalancées en partie par les variations défavorables des créditeurs et charges à payer, des actifs liés à des contrats et des impôts sur le bénéfice à payer;
- la diminution de 19,3 M\$ des impôts exigibles.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 31,7 M\$ de la portion monétaire des frais financiers;
- l'écart défavorable de 16,5 M\$ de la portion monétaire liée à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

Fonds de roulement négatif de 431,1 M\$ au 30 juin 2023, contre un fonds de roulement négatif de 724,7 M\$ au 31 décembre 2022, soit un écart favorable de 293,6 M\$. Dans le contexte de l'acquisition de Freedom, cet écart est principalement attribuable à la hausse des débiteurs et des actifs et coûts de contrats, contrebalancée en partie par la hausse de la tranche à court terme des obligations locatives.

Investissement

Deuxième trimestre 2023

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations de 98,5 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 104,2 M\$ à la même période de 2022, soit une diminution de 5,7 M\$.

Subventions différées utilisées pour financer les acquisitions d'immobilisations de 13,9 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 46,1 M\$ au trimestre correspondant de 2022. Ces montants représentent l'utilisation des subventions comptabilisée en réduction des acquisitions d'immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse dans diverses régions du Québec.

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels de 37,5 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 23,8 M\$ à la même période de 2022, soit une augmentation de 13,7 M\$, qui s'explique surtout par les acquisitions d'actifs incorporels, dans le secteur Télécommunications, contrebalancés en partie par la variation nette favorable de 6,0 M\$ des éléments hors caisse courants.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,5 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 4,1 M\$ à la même période de 2022.

Acquisitions d'entreprises de 2,07 G\$ au deuxième trimestre 2023, contre 3,8 M\$ au deuxième trimestre 2022. Le secteur Télécommunications a déboursé 2,07 G\$ pour l'acquisition de Freedom au deuxième trimestre 2023.

Acquisitions de placements et autres de 3,3 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 2,3 M\$ à la même période de 2022.

Premier semestre 2023

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations de 188,0 M\$ au premier semestre 2023, contre 199,5 M\$ à la même période de 2022, soit une diminution de 11,5 M\$, qui s'explique surtout par un ralentissement en général des investissements à la suite de la revue des priorités stratégiques, principalement dans les secteurs Média et Télécommunications.

Subventions différées utilisées pour financer les acquisitions d'immobilisations de 33,9 M\$ au premier semestre 2023, contre 77,8 M\$ au semestre correspondant de 2022. Ces montants représentent l'utilisation des subventions comptabilisée en réduction des acquisitions d'immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse dans diverses régions du Québec.

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels de 83,1 M\$ au premier semestre 2023, contre 53,6 M\$ à la même période de 2022, soit une augmentation de 29,5 M\$, expliquée par la hausse des investissements en informatique, dans le secteur Télécommunications, et par l'acquisition de licences de spectre au Canada au terme de la mise aux enchères de licences de spectre restantes.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,8 M\$ au premier semestre 2023, contre 5,5 M\$ à la même période de 2022.

Acquisitions d'entreprises de 2,07 G\$ au premier semestre 2023, contre 3,8 M\$ au premier semestre 2022. Le secteur Télécommunications a déboursé 2,07 G\$ pour l'acquisition de Freedom au premier semestre 2023.

Acquisitions de placements et autres de 3,9 M\$ au premier semestre 2023, contre 6,4 M\$ à la même période de 2022.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Deuxième trimestre 2023

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de 222,9 M\$ au deuxième trimestre 2023, contre 117,8 M\$ à la même période de 2022 (tableau 12).

Cette hausse de 105,1 M\$ s'explique surtout par :

- l'augmentation de 116,7 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ;
- la diminution de 5,7 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations.

Contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 13,7 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels.

Premier semestre 2023

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de 369,9 M\$ au premier semestre 2023, contre 221,8 M\$ à la même période de 2022 (tableau 12).

Cette hausse de 148,1 M\$ s'explique surtout par :

- l'augmentation de 160,9 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ;
- la diminution de 11,5 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations.

Contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 19,6 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels, exclusion faite des acquisitions de licences de spectre.

Financement

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 1,48 G\$ au premier semestre 2023. Variation nette défavorable de 396,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au premier semestre 2023, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - la conclusion par Vidéotron, le 3 avril 2023, d'une nouvelle facilité de crédit à terme garantie de 2,10 G\$, avec un syndicat d'institutions financières, pour financer l'acquisition de Freedom. La facilité de crédit à terme est composée de trois tranches de montants identiques échéant respectivement en octobre 2024, avril 2026 et avril 2027, et porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au SOFR, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron ;
 - la hausse par Vidéotron des tirages sur sa facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant total de 652,3 M\$.
- Au premier semestre 2023, la diminution de la dette est essentiellement attribuable à :
 - le remboursement à l'échéance par Québecor Média, le 17 janvier 2023, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 850,0 M\$ US, émis le 11 octobre 2012 et en circulation, portant intérêt à un taux de 5,75 % ;
 - l'incidence favorable du taux de change de 117,5 M\$. La baisse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la baisse de l'actif (ou la hausse du passif) liée aux instruments financiers dérivés.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés représentent un actif net de 124,0 M\$ au 30 juin 2023, contre 520,3 M\$ au 31 décembre 2022, soit une variation nette défavorable de 396,3 M\$ expliquée principalement par :
 - le règlement des contrats de couverture par Québecor Média à la suite du remboursement, en janvier 2023, d'un montant en capital total de 850,0 M\$ US de la totalité de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 5,75 % ;
 - l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.

Contrebalancés en partie par :

- la variation de juste valeur de l'entente de swap de taux flottant contre fixe en lien avec la tranche de 700,0 M\$ échéant en avril 2027 de la nouvelle facilité de crédit à terme garantie de 2,10 G\$ conclue par Vidéotron le 3 avril 2023.
- Le 28 juin 2023, Groupe TVA a procédé à la clôture d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 20,0 M\$ remboursable sur demande. À la même date, Groupe TVA a mis fin à sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 75,0 M\$.
- Le 13 janvier 2023, la facilité de crédit renouvelable garantie de Vidéotron a été modifiée afin de l'augmenter de 1,50 G\$ à 2,00 G\$. Certaines clauses et conditions de cette facilité de crédit ont également été modifiées.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,60 G\$ au 30 juin 2023 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,57 G\$ et des espèces et quasi-espèces de 25,2 M\$.

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 7,97 G\$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 1,48 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Variation nette défavorable de 396,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 7,96 G\$ de Vidéotron (5,32 G\$ au 31 décembre 2022), de 10,0 M\$ de Groupe TVA (10,1 M\$ au 31 décembre 2022), aucune de Québecor Média (1,16 G\$ au 31 décembre 2022) et aucune de Québecor (0,6 M\$ au 31 décembre 2022).

Au 30 juin 2023, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 3

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor

Périodes de 12 mois terminées les 30 juin

(en millions de dollars canadiens)

2024	794,5	\$
2025	1 084,6	
2026	1 059,6	
2027	2 204,6	
2028	750,0	
2029 et ultérieurement	2 112,1	
Total	8 005,4	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débentures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Au 30 juin 2023, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 3,9 années (4,3 années au 31 décembre 2022). Compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 64,8 % de titres à taux fixe (81,7 % au 31 décembre 2022) et de 35,2 % de titres à taux variable (18,3 % au 31 décembre 2022).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de débentures convertibles et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Au 30 juin 2023, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,30 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 19 septembre 2023 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 25 août 2023.

Débentures convertibles

Conformément aux modalités de l'acte de fiducie régissant les débentures convertibles, le dividende trimestriel déclaré le 10 mai 2023 sur les actions catégorie B de Québecor a déclenché un ajustement du prix plancher et du prix plafond alors en vigueur. Ainsi, à compter du 25 mai 2023, les caractéristiques de conversion des débentures convertibles sont assujetties à un prix plancher ajusté d'environ 24,25 \$ par action (soit un nombre maximum d'environ 6 184 391 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plancher ajusté) et à un prix plafond ajusté d'environ 30,32 \$ par action (soit un nombre minimum d'environ 4 947 513 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plafond ajusté).

Enchères de spectre dans les bandes de 600 MHz, de 3 500 MHz et de 3 800 MHz

En juillet 2023, Vidéotron a conclu de nouvelles facilités de crédit sur demande non garanties, selon lesquelles des lettres de crédit ont été émises et déposées auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique du Canada (« ISDE Canada ») sous forme d'un dépôt pré-enchère à l'égard de sa demande de participation aux enchères du spectre de la bande de 3 800 MHz. Le dépôt de ces lettres de crédit n'a pas eu pour effet de réduire les liquidités nettes disponibles en vertu des facilités de crédit actuelles de la Société. Par ailleurs, conformément aux règles de confidentialité publiées par ISDE Canada en matière de communication durant le processus d'enchères, il est strictement interdit pour la Société de communiquer le montant de ces lettres de crédit, lesquelles peuvent être retirées par Vidéotron en tout temps avant le début des enchères.

Le 26 janvier 2023, Québecor a annoncé un investissement de 9,9 M\$ par Vidéotron pour l'acquisition de nouvelles licences de spectre au Manitoba, dans la bande de 600 MHz, et au Québec, dans la bande de 3 500 MHz. L'acquisition a été réalisée au terme de la mise aux enchères de licences de spectre restantes qui s'est conclue le 25 janvier 2023 avec l'annonce par ISDE Canada des soumissionnaires provisoirement retenus. Vidéotron accroît ainsi sa capacité de desserte sans fil et continue de paver la voie à l'expansion de ses infrastructures sans fil à l'extérieur du Québec.

Acquisition de Freedom

Grâce à l'acquisition de Freedom, Vidéotron a pénétré les marchés des télécommunications de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et a renforcé sa position sur le marché ontarien. Cette expansion des activités sans fil de Vidéotron, à l'extérieur de sa traditionnelle présence au Québec, a bonifié la diversification géographique de l'entreprise avec, au 30 juin 2023, environ 45 % des abonnés mobiles au Québec, 40 % en Ontario et 15 % dans l'Ouest canadien.

À la suite de la transaction, le nombre de Canadiens rejoints par les réseaux mobiles de Vidéotron est passé de 7,5 millions (ou 20 % de la population canadienne) à plus de 26 millions (ou 70 % de la population canadienne), augmentant ainsi considérablement son marché cible. En outre, pénétrer de nouveaux marchés en tant qu'exploitant de réseau mobile virtuel (ERMV) permettra à Vidéotron d'améliorer encore plus sa portée et d'offrir ses services concurrentiels à encore plus d'utilisateurs potentiels.

Les marchés maintenant accessibles sont caractérisés par la présence importante de trois entreprises de services mobiles bien établies, offrant une gamme complète de services de télécommunication et s'appuyant sur des réseaux filaires et sans fil ayant une empreinte nationale. Ces entreprises de services mobiles, y compris deux entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») et une entreprise de distribution de radiodiffusion (« EDR »), comptent sur un long historique d'opération et détiennent un large éventail de licences de spectre ainsi que des ressources opérationnelles et financières considérables. L'acquisition de Freedom par Vidéotron favorise la création d'un environnement plus concurrentiel dans le domaine de la téléphonie mobile dans les marchés où Freedom opère. Depuis la clôture de l'acquisition de Freedom, des améliorations significatives ont été apportées à l'offre, aux plans et au réseau de Freedom pour améliorer l'expérience client. Ces améliorations comprennent l'introduction de services 5G, des transferts transparents et une itinérance gratuite à l'échelle nationale. À l'avenir, Vidéotron a l'intention d'apporter de nouvelles améliorations à l'offre Freedom, notamment en introduisant des offres groupées multiservices attrayantes et en améliorant l'expérience en ligne pour les utilisateurs.

Avant l'acquisition par Vidéotron, les clients de Freedom n'avaient pas encore accès aux services 5G. Afin de pouvoir offrir une véritable expérience 5G, Freedom avait besoin d'une plus grande bande passante dans les fréquences médianes, comme la

bande 3500 MHz, dont elle ne disposait pas. À la clôture de l'acquisition, Vidéotron a pu déployer rapidement les licences de spectre de 3500 MHz qu'elle avait acquises en 2021, afin de mettre à niveau l'infrastructure de Freedom et d'offrir le service 5G à plus de 12 millions de Canadiens dans les régions métropolitaines de Toronto, Vancouver, Calgary et Edmonton ainsi que dans certaines villes de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Au fil du temps, Freedom continuera de déployer le 5G sur d'autres marchés. De plus, dans le cadre de la transaction, Vidéotron a acquis plus de 90 MHz de spectre (et jusqu'à 135 MHz dans certaines régions) dans les principaux marchés de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, comprenant du spectre dans les bandes 600 MHz, 700 MHz, AWS-1, AWS-3 et 2500 MHz.

La Société anticipe que des investissements importants et récurrents seront requis dans le nouveau marché canadien, notamment pour acquérir potentiellement de nouvelles licences de spectre afin de déployer les technologies les plus récentes, pour l'expansion et l'entretien des réseaux de téléphonie mobile nouvellement acquis, pour favoriser le lancement et la pénétration de nouveaux services, et pour rivaliser de façon efficace avec les ESLT et autres concurrents actuels ou éventuels présents dans ces marchés.

Analyse du bilan consolidé

Tableau 4

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2023 ¹	31 déc. 2022 ¹	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Débiteurs	1 028,1	\$ 840,7	\$ 187,4	\$ Incidence de l'acquisition de Freedom et de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ²	19,5	(20,4)	39,9	Déboursés courants moins les impôts exigibles de la période
Autres éléments d'actif à court terme	210,9	135,5	75,4	Incidence de l'acquisition de Freedom
Immobilisations	3 514,2	2 897,6	616,6	Incidence de l'acquisition de Freedom et acquisitions d'immobilisations, moins l'amortissement de la période
Actifs incorporels	3 395,7	2 275,0	1 120,7	Incidence de l'acquisition de Freedom et acquisitions d'actifs incorporels, moins l'amortissement de la période
Actifs liés au droit d'utilisation	361,6	155,4	206,2	Incidence de l'acquisition de Freedom
Instruments financiers dérivés ³	124,0	520,3	(396,3)	Cf. « Financement »
Autres éléments d'actif	607,9	539,7	68,2	Incidence de l'acquisition de Freedom
Passif				
Revenus différés	361,8	305,8	56,0	Incidence de l'acquisition de Freedom et de la variation courante des activités
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	7 972,6	6 488,9	1 483,7	Cf. « Financement »
Obligations locatives ⁴	400,3	186,2	214,1	Incidence de l'acquisition de Freedom
Autres éléments de passif	306,7	209,8	96,9	Incidence de l'acquisition de Freedom

¹ Les natures « espèces affectées » et « subvention différée » sont regroupées aux fins de l'analyse.

² Actif à court terme moins le passif à court terme.

³ Actif à court terme et à long terme moins le passif à long terme.

⁴ Passif à court terme et à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2023, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débentures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

Tableau 5
Obligations contractuelles de Québecor au 30 juin 2023
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	8 005,4 \$	794,5 \$	2 144,2 \$	2 954,6 \$	2 112,1 \$
Débentures convertibles ²	161,5	161,5	–	–	–
Paiements d'intérêts ³	1 426,5	350,8	628,3	298,9	148,5
Obligations locatives	400,3	106,5	146,1	74,0	73,7
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	78,7	18,9	25,6	14,2	20,0
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 629,5	621,1	599,5	210,7	198,2
Instruments financiers dérivés ⁴	(128,5)	(81,8)	–	9,9	(56,6)
Total des obligations contractuelles	11 573,4 \$	1 971,5 \$	3 543,7 \$	3 562,3 \$	2 495,9 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 30 juin 2023 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher d'environ 24,25 \$ et d'un prix plafond d'environ 30,32 \$. La Société peut aussi racheter les débentures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débentures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2023.

⁴ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change sur le principal de la dette libellée en dollars US.

Transactions entre parties liées

Au deuxième trimestre 2023, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 26,1 M\$ (20,7 M\$ à la même période de 2022), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a acquis des immobilisations et des actifs incorporels auprès de sociétés liées pour un montant de 6,6 M\$ (2,5 M\$ à la même période de 2022). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,1 M\$ (0,9 M\$ à la même période de 2022).

Au premier semestre 2023, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 48,5 M\$ (29,1 M\$ à la même période de 2022), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a acquis des immobilisations et des actifs incorporels auprès de sociétés liées pour un montant de 8,2 M\$ (2,9 M\$ à la même période de 2022). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 6,2 M\$ (2,4 M\$ à la même période de 2022).

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société au 20 juillet 2023. De plus, à cette même date, 7 059 980 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation.

Tableau 6

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 20 juillet 2023	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	76 970 888	8,6 \$
Actions catégorie B	153 965 202	907,6

Le 3 août 2022, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 6 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,8 % des actions catégorie B émises et en circulation le 29 juillet 2022. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2022 et le 14 août 2023, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 5 août 2022, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2022 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 1,3 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2023. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2023 et le 14 août 2024, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au premier semestre 2023, aucune action catégorie A ni catégorie B n'a été rachetée et annulée par la Société (4 202 951 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 123,1 M\$ au premier semestre 2022).

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des espèces affectées, des comptes clients, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des débetures convertibles, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 sont présentées dans le tableau 7.

Tableau 7**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(8 005,4)	\$ (7 504,5)	(6 517,7)	\$ (5 959,6)
Débetures convertibles²	(168,8)	(168,8)	(158,7)	(158,7)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	(1,6)	(1,6)	3,4	3,4
Ententes de swaps de taux d'intérêt	21,4	21,4	–	–
Ententes de swaps sur devises	104,2	104,2	516,9	516,9

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du montant en capital et de la valeur des caractéristiques de conversion liées aux prix plancher et plafond, comptabilisée comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2023 et 2022 sont résumés dans le tableau 8.

Tableau 8**(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
(Gain) perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	(1,9)	\$ 1,9	\$ 9,7	\$ 9,1
Autres	0,3	0,2	–	0,3
	(1,6)	\$ 2,1	\$ 9,7	\$ 9,4

Des gains de 23,5 M\$ au deuxième trimestre 2023 et de 27,5 M\$ au premier semestre 2023 ont été comptabilisés aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (un gain de 4,4 M\$ et une perte de 14,0 M\$ respectivement au deuxième trimestre 2022 et au premier semestre 2022).

Mesures non normalisées selon les IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, frais d'acquisition et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québec.

Tableau 9**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	607,6 \$	487,5 \$	1 081,8 \$	947,5 \$
Média	(0,5)	4,1	(26,9)	(7,8)
Sports et divertissement	3,0	4,7	6,4	4,6
Siège social	(4,9)	(4,9)	(13,3)	(10,8)
	605,2	491,4	1 048,0	933,5
Amortissement	(250,6)	(191,6)	(439,1)	(386,3)
Frais financiers	(113,7)	(82,0)	(191,6)	(159,5)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,6	(2,1)	(9,7)	(9,4)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,3)	(3,5)	(18,9)	(4,4)
Impôts sur le bénéfice	(57,9)	(55,9)	(103,9)	(100,5)
Bénéfice net	171,3 \$	156,3 \$	284,8 \$	273,4 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, frais d'acquisition et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 10 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 10**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	182,3	\$ 161,7	\$ 318,3	\$ 290,4
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,6	(2,1)	(9,7)	(9,4)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,3)	(3,5)	(18,9)	(4,4)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	3,5	1,3	5,1	2,2
Part des actionnaires sans contrôle afférents aux ajustements	–	–	0,2	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	174,1	\$ 157,4	\$ 295,0	\$ 278,8

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies*Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions et des renouvellements de licences). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitatif annuel de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux acquisitions et aux renouvellements de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 11 et 12 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres générés par les activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 11
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)				
Télécommunications	607,6 \$	487,5 \$	1 081,8 \$	947,5 \$
Média	(0,5)	4,1	(26,9)	(7,8)
Sports et divertissement	3,0	4,7	6,4	4,6
Siège social	(4,9)	(4,9)	(13,3)	(10,8)
	605,2	491,4	1 048,0	933,5
Moins				
Acquisitions d'immobilisations ¹ :				
Télécommunications	(107,3)	(100,2)	(182,2)	(193,4)
Média	0,2	(6,8)	(0,3)	(13,5)
Sports et divertissement	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(0,3)
Siège social	–	(0,3)	–	(0,6)
	(107,3)	(107,5)	(182,8)	(207,8)
Acquisitions d'actifs incorporels ² :				
Télécommunications	(38,6)	(17,9)	(58,4)	(40,1)
Média	(2,4)	(4,1)	(2,9)	(6,6)
Sports et divertissement	(1,5)	(0,6)	(2,3)	(1,3)
Siège social	(0,1)	(0,3)	(0,3)	(0,6)
	(42,6)	(22,9)	(63,9)	(48,6)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés				
Télécommunications	461,7	369,4	841,2	714,0
Média	(2,7)	(6,8)	(30,1)	(27,9)
Sports et divertissement	1,3	3,9	3,8	3,0
Siège social	(5,0)	(5,5)	(13,6)	(12,0)
	455,3 \$	361,0 \$	801,3 \$	677,1 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Acquisitions d'immobilisations	(107,3) \$	(107,5) \$	(182,8) \$	(207,8) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	8,8	3,3	(5,2)	8,3
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	(98,5) \$	(104,2) \$	(188,0) \$	(199,5) \$

² Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Acquisitions d'actifs incorporels	(42,6) \$	(22,9) \$	(63,9) \$	(48,6) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	5,1	(0,9)	(9,3)	(5,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions de licences	–	–	(9,9)	–
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	(37,5) \$	(23,8) \$	(83,1) \$	(53,6) \$

Tableau 12**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 11	455,3	361,0	801,3	677,1
Plus (moins)				
Portion monétaire des frais financiers	(111,5)	(80,3)	(187,7)	(156,0)
Portion monétaire liée à la restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,8)	(2,9)	(20,3)	(3,8)
Impôts exigibles	(57,6)	(70,0)	(125,1)	(144,4)
Autres	2,0	1,2	2,3	2,7
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(65,4)	(93,6)	(86,1)	(157,1)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	8,8	3,3	(5,2)	8,3
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	5,1	(0,9)	(9,3)	(5,0)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	222,9	117,8	369,9	221,8
Plus (moins)				
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	98,5	104,2	188,0	199,5
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux achats et aux renouvellements de licences)	37,5	23,8	73,2	53,6
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,5)	(4,1)	(0,8)	(5,5)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	358,4	241,7	630,3	469,4

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débentures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débentures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives, la portion à court terme des obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débentures convertibles puisque ces débentures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québecor. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 13 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 13
Ratio d'endettement net consolidé
(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2023		31 déc. 2022	
Dettes à long terme totale¹	8 005,4	\$	6 517,7	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives	293,8		149,2	
Portion à court terme des obligations locatives	106,5		37,0	
Emprunts bancaires	10,1		10,1	
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	(180,3)		(520,3)	
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	56,3		-	
Espèces et quasi-espèces	(26,8)		(6,6)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débetures convertibles	8 265,0		6 187,1	
Divisée par :				
BAlIA ajusté sur 12 mois ²	2 347,0	\$	1 934,5	\$
Ratio d'endettement net consolidé²	3,52x		3,20x	

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Sur une base pro forma au 30 juin 2023 utilisant le BAlIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

Indicateurs clés de rendement

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution ainsi que le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Revenu mensuel moyen par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels moyens par UGR. Le RMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Le RMPU mobile se calcule en divisant les revenus de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

Le RMPU total se calcule en divisant les revenus combinés de téléphonie mobile et filaire, d'accès Internet, de télédistribution et des services de VSDA par le nombre total moyen d'UGR aux services de téléphonie mobile et filaire, d'accès Internet et de télédistribution, durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du deuxième trimestre 2023, la Société a acquis Freedom. La Société a exclu les contrôles, politiques et procédures de Freedom de sa conception et de son évaluation des contrôles et procédures de divulgation (« CPCI ») et des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tel qu'il est permis par le règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour une période de 365 jours suivant une acquisition. Considérant la taille de l'acquisition de Freedom et la date à laquelle elle a eu lieu, la limitation du champ d'application est principalement due au temps que nécessite l'évaluation des CPCI et des CIIF de Freedom conformément aux autres activités de la Société. La Société s'attend présentement à finaliser son évaluation dans ce délai réglementaire.

Depuis la date d'acquisition, les résultats de Freedom sont inclus dans les états financiers consolidés. Pour le premier semestre 2023, les revenus et le bénéfice net de Freedom représentent respectivement 10,2 % et 13,1 % des revenus consolidés et du bénéfice net consolidé de la Société. De plus, au 30 juin 2023, les actifs et les passifs à court terme de Freedom représentent respectivement 22,4 % et 11,5 % du total des actifs et des passifs court terme consolidés, et ses actifs et passifs à long terme représentent respectivement 19,7 % et 3,1 % du total des actifs et des passifs à long terme consolidés de la Société.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2023, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;

- les risques liés à l'acquisition de Freedom, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les passifs ou les coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom ;
- les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout et les coûts d'opérations et investissements requis dans le futur pourraient être différents de ce qui est prévu. De plus, le dénouement de litiges ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement avec les ESLT et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de VSDA, ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- l'impact des mesures d'urgence mises en œuvre ou qui pourraient être mises en œuvre par divers paliers gouvernementaux ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur une portion des exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 9 août 2023 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 9 août 2023

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2023		2022				2021	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Revenus	1 398,5 \$	1 115,6 \$	1 185,0 \$	1 143,7 \$	1 115,2 \$	1 088,0 \$	1 183,9 \$	1 148,2 \$
BAlIA ajusté	605,2	442,8	483,0	518,0	491,4	442,1	498,8	520,3
Flux de trésorerie d'exploitation ajusté	455,3	346,0	359,4	403,1	361,0	316,1	370,6	365,8
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	182,3	136,0	159,4	175,0	161,7	128,7	157,6	176,1
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,8	(11,4)	(16,3)	7,0	(1,8)	(6,6)	7,6	6,1
Éléments inhabituels	(10,0)	(3,7)	(0,6)	(3,6)	(2,5)	(0,7)	(4,7)	(9,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	174,1	120,9	142,5	178,4	157,4	121,4	160,5	173,1

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,79 \$	0,59 \$	0,69 \$	0,75 \$	0,68 \$	0,54 \$	0,66 \$	0,73 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,01	(0,05)	(0,07)	0,03	(0,01)	(0,03)	0,03	0,02
Éléments inhabituels	(0,05)	(0,02)	-	(0,02)	(0,01)	-	(0,02)	(0,04)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,75	0,52	0,62	0,76	0,66	0,51	0,67	0,71

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	230,9	230,9	231,4	233,5	236,7	239,2	239,8	242,7
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,78 \$	0,58 \$	0,68 \$	0,74 \$	0,67 \$	0,53 \$	0,65 \$	0,72 \$
Impact de la dilution	-	0,01	0,01	-	0,01	0,01	-	-
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(0,05)	(0,07)	-	(0,01)	(0,03)	-	-
Éléments inhabituels	(0,05)	(0,02)	-	(0,02)	(0,01)	-	(0,02)	(0,04)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,73	0,52	0,62	0,72	0,66	0,51	0,63	0,68

Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	236,2	231,2	231,5	238,9	236,8	239,2	244,6	247,5
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------